

LIVRET D'ACCUEIL

2026 - 2027



**S'INSCRIRE EN FORMATION CONTINUE
LES DÉMARCHES**

Le calendrier - dans le cadre du diplômant

Le Service de Formation Continue de l'ULCO est votre interlocuteur privilégié pour toute démarche de reprise d'études. Il assure le lien avec les départements pédagogiques de l'Université pour toutes les questions liées à la formation continue.



Attention :

- Les démarches de recherche de financement, de demande d'équivalence et de demande d'admission sont à réaliser en parallèle.
- Ce calendrier ne s'applique pas dans le cadre des formations spécifiques courtes.

01 Choisir sa formation

Toute l'offre de formation diplômante de l'ULCO est accessible en Formation Continue.

Pour vous aider :

- Le site Internet de l'ULCO : www.ulco.fr. Vous y trouverez des informations plus détaillées sur les contenus, prérequis et débouchés de certains diplômes
- Les Journées Portes Ouvertes de l'ULCO ont lieu sur les 4 sites en janvier de chaque année
- Des Réunions d'Information Collectives sont proposées. Vous trouverez les dates sur nos réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn
- Des Conseillers en Formation Continue sont à votre écoute sur RDV (voir nos coordonnées).

SALARIÉ



DEMANDEUR D'EMPLOI



Le Service de Formation Continue est à votre disposition pour

- Vous accompagner et vous conseiller dans la construction de votre projet de reprise d'études
- Compléter un dossier de demande de financement : programme de formation, devis, calendrier...

Les tarifs de la formation :

- Pour les diplômes organisés spécifiquement en formation continue ou pour une intégration en formation initiale ou encore pour une formation spécifique courte :
 - Toute reprise d'études nécessite une recherche de financement, quel que soit votre statut
 - Contactez notre service pour obtenir un devis personnalisé
 - Vous devez impérativement vous inscrire dans le cadre de la formation continue (au tarif formation continue) que vous soyez demandeur d'emploi, salarié, alternant.
- Le tarif correspond à une contribution aux coûts de formation qui peuvent être pris en charge par la Région (cas des demandeurs d'emploi) ou qui doivent être supportés par les acteurs ayant compétence en matière de formation professionnelle (Conseil Régional, OPCO, employeur, France Travail...). Ceux-ci interviennent ensuite selon leurs propres critères, ce qui peut laisser des frais à la charge des individus.
Ex : les frais d'inscription à l'ULCO.

Les auditeurs libres peuvent suivre des enseignements sans passer d'examens (donc sans diplomation). Les auditeurs libres n'ont accès ni aux activités proposées par le SUAPS, ni aux enseignements dispensés sous forme de TP . Pour plus d'infos : <https://www.univ-littoral.fr/formation/admission-inscription/auditeur-libre/>

Lien vers notre grille tarifaire :

<https://fcu.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2026/06/Tarifs-SCFCU-2026-2027-vf1.pdf>

La validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) – cadre du diplômé

Elle permet de faire reconnaître des expériences professionnelles, personnelles et bénévoles (en France ou à l'étranger) en lien avec le diplôme visé pour entrer en formation.

Ce dispositif permet d'être dispensé des prérequis universitaires à l'entrée en formation mais ne valide pas de diplôme.

Pour la mettre en place, vous devez déposer une demande de Validation des Acquis Professionnels. Il faudra vous rapprocher de FCU pour obtenir le dossier.

Ce dossier est à compléter et à retourner au FCU avec toutes les pièces justificatives pour appuyer votre demande d'entrée en formation. Ce dossier se substitue au dossier de candidature.

FCU transmet alors votre dossier complet à la commission de validation et vous serez informé par courrier de la décision finale.

Attention : cette validation n'est valable qu'à l'ULCO et pour l'année universitaire indiquée sur la décision.

03 Demander son admission dans une formation diplômante

A l'exception du BUT (Bachelor Universitaire Technologique) qui requière une demande d'admission papier (dossier de candidature papier), une demande d'admission dématérialisée (<https://ulco-candidat.univ-littoral.fr>) doit impérativement être déposée avant de pouvoir s'inscrire en formation.

Chaque formation a sa propre procédure de recrutement (sur dossier, entretien...).

04 S'inscrire à la formation

Pour pouvoir s'inscrire dans un diplôme il faut :

- Répondre aux prérequis ou bénéficier d'une VAPP
- Avoir finalisé les modalités de financement de la formation et obtenu les accords de prise en charge des éventuels financeurs
- Etre admis dans la formation (courrier d'acceptation reçu de façon dématérialisée par le biais de la plateforme Ulco Candidat)

Démarche :

- A réception du courrier d'acceptation, l'assistante de formation en charge de votre dossier effectuera votre inscription administrative (contrat de formation professionnelle)
- Dans le cadre d'une formation spécifique courte, à réception, l'assistante de formation vous contactera pour vous transmettre le calendrier de formation

Nos coordonnées

SITE DE BOULOGNE

Centre Universitaire Capécure
Quai Robert Masset
Bassin Napoléon
BP 758
62321 BOULOGNE SUR MER cedex
03 21 99 45 40

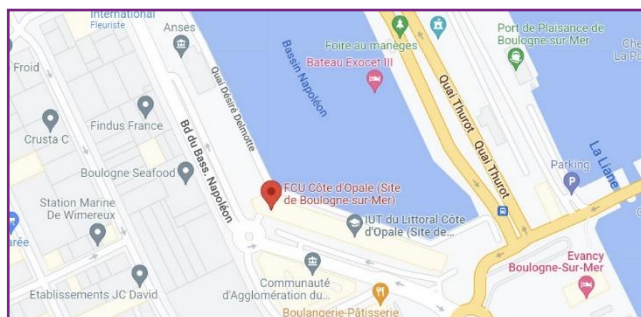
GPS : Long.1°45'3042'Est ; Lat.50°10'0665'Nord

Le site de Boulogne est ouvert du

lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h

L'accueil est ouvert du

lundi au vendredi (accueils physique et téléphonique) de 9h00 à 12h00
et les lundi, mardi et jeudi (accueil téléphonique) de 14h00 à 17h00



SITE DE CALAIS

Centre Universitaire Mi-Voix
Rue Ferdinand Buisson
CS 80699
62228 CALAIS CEDEX
03 21 46 55 20

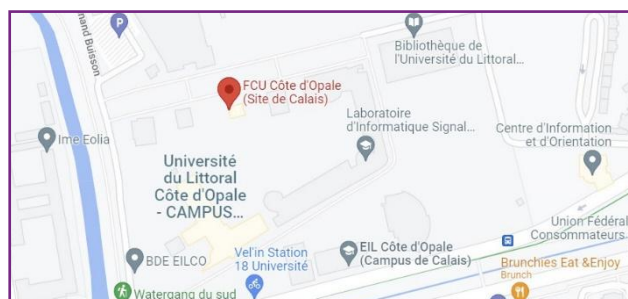
GPS : Long.1°52'40''Est ; Lat.50°57'10''Nord

Le site de Calais est ouvert du

lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 20h et le samedi matin de 8h à 12h30

L'accueil est ouvert du

lundi au vendredi (accueils physique et téléphonique) de 9h00 à 12h00
et les lundi, mardi et jeudi (accueil téléphonique) de 14h00 à 17h00



SITE DE DUNKERQUE

Centre universitaire des Darses (3ème étage)
Université du Littoral Côte d'Opale
189 B avenue Maurice Schumann BP 5526
59140 Dunkerque
03 28 23 70 80

GPS : Long : 2°22'5,353 E ; Lat : 51°2'6,835 Nord

Le site de Dunkerque est ouvert du

lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h45 et le samedi matin de 8h45 à 12h30

L'accueil est ouvert du

lundi au vendredi (accueils physique et téléphonique) de 9h00 à 12h00
et les lundi, mardi et jeudi (accueil téléphonique) de 14h00 à 17h00





Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER
LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Mise à jour le 23 juin 2026